

FORMATION CONTINUE

Inventaire des structures de signalisation (GSS) - MTMD

PRÉSENTATION

Cette formation est offerte par le **Centre de développement professionnel de la Faculté de génie**.

Contexte

L'inventaire est une étape importante du cycle de vie des structures de signalisation. Un inventaire à jour permet d'assurer une gestion efficace du parc des structures de signalisation sous la responsabilité du MTMD. De plus, une bonne connaissance des différents types de structures de signalisation et des éléments d'assemblage permettra aux inspecteurs qualifiés de détecter les déficiences des éléments structuraux et prendre les mesures de sécurité qui s'imposent.

Présentation

- Maîtriser les notions importantes concernant les différents types de structures de signalisation aérienne et latérale, ainsi que les éléments d'assemblage propres à chaque type de structure;
- Expliquer le fonctionnement du module inventaire du système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

Public cible

Ingénieur(e)s et technicien(ne)s du domaine des structures ayant à réaliser la saisie et la correction d'inventaire ainsi que des inspections de structures de signalisation

Ces formations en structure s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du ministère des Transports et de la Mobilité durable et à certains organismes publics.

DURÉE

7.75 heures

TARIF RÉGULIER

665 \$

TARIF PRÉFÉRENTIEL

605 \$

OÙ ET QUAND

Formation à distance

12 mars 2026

Date limite d'inscription : 5 mars 2026

Renseignements

450 463-1835, poste
61710

1 888 463-1835, poste
61710 (sans frais)

Condition d'accès

Cette formation est obligatoire dans le cadre des Contrats à exécution sur demande avec plusieurs prestataires (CEDPP) pour des mandats d'inventaire et d'inspection des systèmes électrotechniques et des structures d'équipement routier. Elle s'adresse plus spécifiquement :

- Au chargé de projet, à l'ingénieur responsable de l'inspection et au technicien dédié à l'inventaire des structures de signalisation et à l'inspection générale des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation.

Ce cours est préalable à la formation «Inspection des systèmes électrotechniques et des structures de signalisation (GSE et GSS)», pour ceux qui veulent se qualifier pour faire de l'inspection des systèmes électrotechniques.

Note

La formation et l'examen se tiendront entièrement **en ligne via la plateforme Teams**.

Matériel nécessaire pour le cours :

- Manuel d'inventaire des structures de signalisation (GSS) (**fourni en version électronique seulement**)
- Les participants peuvent **imprimer la documentation s'ils le souhaitent**
- Ordinateur avec **caméra active (obligatoire)**
- Ordinateur avec **deux écrans (recommandé)**

Précision sur l'examen :

- **La version papier** et la **version numérique** des manuels sont acceptées durant l'examen
- Seule la documentation associée à la formation est autorisée durant l'examen
- **Les cellulaires sont interdits durant l'examen.**

Examen en ligne (Teams), le 13 mars de 15 h 30 à 16 h 30 (durée : 1 h) (Il faudrait vous connecter 30 minutes d'avance pour la vérification des identités).

CONTENU

Contenu

Structures de signalisation latérale et aérienne; règles et principes établis pour l'identification, la saisie et la mise à jour de l'inventaire au système ministériel de gestion des structures de signalisation (GSS-6029).

PERSONNE FORMATRICE

David Bédard-Dupuis, ing.

Diplômé de l'Université Laval en génie civil, Monsieur Bédard-Dupuis est à l'emploi de la fonction publique depuis 2015 à titre d'ingénieur spécialisé en structures de signalisation, d'éclairage et de signaux lumineux.

Son parcours à la Direction générale des structures l'a amené à réaliser différents mandats relatifs à la conception, l'inspection, la gestion et l'évaluation de la capacité portante des supports d'équipements routiers pour différentes directions territoriales du Ministère des Transports du Québec.

Il est présentement responsable des formations MTQ - Gestion des systèmes électrotechniques: Inventaire, inspection et entretien et MTQ - Structures de signalisation: Inventaire, inspection et entretien.

TARIFS ET HORAIRE

Tarifs

TYPES D'INSCRIPTION	PRIX
Inscription hâtive	605,00 \$
Inscription régulière	665,00 \$

Note : Les prix indiqués sont pour une personne, ne comprennent pas les taxes et peuvent être modifiés sans préavis.

Le tarif hâtif se termine 5 semaines avant le début de la formation.

Le coût de la formation inclut :

- Les frais d'inscription;
- Les frais de gestion du dossier;
- Le matériel pédagogique.

Par l'inscription à cette activité, vous donnez votre consentement pour :

- partager vos noms et coordonnées avec les autres participants;
- vous abonner au bulletin électronique du CDP Génie. Par la suite, si vous le désirez, vous pourrez vous désabonner facilement.

Politique d'annulation et d'abandon

Horaire

FORMATION À DISTANCE

12 mars 2026

- 8 h 45 à 16 h 30
- **Examen en ligne (Teams), le 13 mars de 15 h 30 à 16 h 30 (durée : 1 h)**
 - **Il faudrait vous connecter 30 minutes d'avance pour la vérification des identités.**

ACCREDITATION OU PARTENARIAT

Accréditation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable



En collaboration avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), le CDP Génie offre depuis février 2011 certaines formations en structures au Campus de Longueuil et à distance. Dans le but d'améliorer la performance de l'ensemble des intervenants dans ce domaine, ces formations, si elles sont réussies, permettent aux futurs mandataires du MTMD de remplir les conditions d'admissibilité relatives à la formation exigée en structures. Ces formations sont donc indispensables pour tous bureaux de génie-conseil qui désirent exécuter des mandats en structures pour le MTQMD. Les participants devront être présents à chaque journée de formation et réussir l'examen préparé par le MTMD pour recevoir leur attestation officielle délivrée par l'Université de Sherbrooke. ***Ces formations s'adressent exclusivement aux firmes de génie-conseil, aux employés du MTMD et à certains organismes publics.**